

| | |
|----------|----|
| Membres | 73 |
| Présents | 53 |
| Pouvoirs | 10 |
| Votants | 63 |
| Exprimés | 63 |
| Pour | 63 |
| Contre | - |

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le sept février à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président.

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 31 janvier 2022

Secrétaire de séance : M. Jérémy NOVAIS

Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Christine DESARMENIEN, Betty DESSINE, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Yvette FOURNIER, Béatrice GORON, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Irène SERVIERES, Josette VERDEYME, Stéphanie VALLEE

Messieurs Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN; Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Serge HEBRARD, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Jérémy NOVAIS, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX
M. Gérard FAISY suppléant de M. Dominique ALBARET

Avaient donné pouvoir :

Mme Emilie BOUCHETEIL à M. Marc ROUGERIE
Mme Annie CUEILLE à Mme Betty DESSINE
Mme Stéphanie PERRIER à M. Bernard COMBES
Mme Marie-Amélie RIVIERE à M. Bernard JAUVION
M. Jean-Jacques BOSSOUTROT à M. Pascal FOUCHÉ
M. Michel BOUYOU à M. Pascal CAVITTE
M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE
M. Francis DEVEIX à Mme Odile BOUYOUX
M. Jean-Jacques LAUGA à M. Alain PENOT
M. Hervé LONGY à Mme Fabienne LATOUR

Étaient absents :

Mmes Ana Maria FERREIRA, Valérie DUMAS, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Sophie ROY, MM. Raphaël CHAUMEIL, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE, Jean-François ROCHE.

Objet : 7.1 Modification du tableau des emplois

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de l'agent responsable du service habitat et planification d'une part et de créer un contrat de projet destiné à

Envoyé en préfecture le 14/02/2022

Reçu en préfecture le 14/02/2022

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20220207-DCC220207_7_1-DE

accompagner le déploiement du dispositif OPAH et OPAH-RU (accueil et tâches administratives) d'autre part,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) Décide la création au 15 février 2022 :

- d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
- d'un poste d'attaché territorial à temps complet

2°) Décide la création au 15 février 2022 d'un contrat de projet à temps complet, d'une durée de 5 ans avec une rémunération plafond correspondant au grade d'adjoint administratif, 11^{ème} échelon (indice majoré actuel 382) ;

3°) Les crédits nécessaires seront prévus au budget principal.

Fait et délibéré le 7 février 2022

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :